

PARIS, LE 11 FÉVRIER 2022

Syndex, cabinet d'expertise pionnier dans l'accompagnement des représentants des salarié·e·s, annonce l'élection de son nouveau comité de direction

Réunis en Assemblée générale, les salarié·e·s de la Scop Syndex ont élu, le 10 novembre 2021, leur nouveau comité de direction

Depuis 1971, Syndex place le collectif au cœur de son principe de gouvernance. Organisé en autogestion dès sa création, le cabinet, dont la vocation est d'accompagner les représentants des salariés ainsi que les organisations syndicales pour leur permettre de dialoguer de façon plus équilibrée avec les directions, a choisi le statut de Scop en 2011. Cela fait plus de 50 ans que Syndex met en œuvre au quotidien les valeurs prônées par le Mouvement des Scop : des décisions qui sont prises collectivement, des résultats qui sont partagés de façon équitable et des salariés qui élisent leurs dirigeants.

C'est ainsi que les 420 salariés de la Scop Syndex ont élu le 10 novembre 2021 leur nouveau comité de direction, composé de : Matthieu Bidaine, Marion Edern, Claire Morel et Nicolas Weinstein.



De gauche à droite : Mathieu Bidaine, Marion Edern, Nicolas Weinstein et Claire Morel

Élus pour 3 ans dans le cadre d'un mandat renouvelable une fois, ce nouveau comité de direction a pour mission de mettre œuvre le plan stratégique de l'entreprise co-construit avec l'ensemble des salariés et décliné en trois axes.

C'est sur une dynamique de croissance que repose le premier axe de ce nouveau plan stratégique. Cette dynamique sera impulsée par un renforcement de la politique de recrutement du cabinet et de son soutien à

l'ensemble des collectifs de travail. Ces deux leviers visent à développer l'activité de Syndex auprès des représentants des salariés, qu'ils soient élus en France ou en Europe. Grâce à son implantation régionale (16 bureaux en métropole et 1 en Nouvelle-Calédonie) et européenne (présence dans 8 pays), le cabinet peut répondre en proximité aux besoins des élus. C'est en poursuivant son développement que Syndex pourra continuer à servir au mieux son utilité sociale en faveur d'un dialogue social renforcé.

C'est aussi dans la volonté de servir au mieux les représentants des salariés que Syndex entend anticiper les évolutions de son métier et innover dans son expertise que ce soit au niveau économique, social, stratégique ou conditions de travail dans une société où les évolutions économiques et législatives sont prégnantes.

C'est enfin vers un idéal d'une société démocratique que Syndex tendra les 3 années à venir, en enrichissant sa gouvernance démocratique grâce à l'intelligence collective et au management participatif.

La richesse de Syndex tient à son utilité sociale contribuant à renforcer la capacité d'action et de négociation des représentants des travailleurs et de leurs organisations. La richesse de Syndex tient à son mode de gouvernance démocratique et à la responsabilisation des salarié·e·s associé·e·s aux grandes décisions de leur entreprise. Cette singularité fait notre

Les 420 salarié·e·s de Syndex ont conscience de cette richesse, guidée par une envie de rééquilibrer le rapport de forces ou tout simplement de faire un travail utile, dans une société autogérée où nous sommes tous acteurs.

Le Comité de direction de Syndex.













À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salarié·e·s depuis 50 ans. Sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites, dont 1 en Nouvelle-Calédonie, et présent dans 8 pays d'Europe, Syndex compte aujourd'hui 350 experts engagés aux côtés des salarié·e·s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.